



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

COMITE REGIONAL CORSE

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2024

Début de séance : 09h16

Introduction

Remerciements de Jo Vrijens pour la présence de Valérie Félix-Buissez, Trésorière Adjointe de la FFESSM.

Rapport des commissions

Commission Archéologique : Hervé Alfonsi

Hervé Alfonsi commence son intervention en rendant hommage à Serge Delacroix, décédé cette année, qui a œuvré pendant de nombreuses années pour la plongée en Corse et pour l'archéologie.

Hervé Alfonsi présente le rapport d'activités 2023-2024 de la commission Archéologie mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- Actions de fouilles sur l'Epave Sanguinaire C
- Actions de formation et de sensibilisation auprès du grand public (la mer en fête à Ajaccio, Vita Marina, ...)
- Participation aux journées européennes de l'archéologie à Ajaccio
- Animation d'atelier d'archéologie auprès des jeunes
- Stage d'archéologie et délivrance de diplômes d'archéologie
- Publications dans divers magazines (notamment dans Corse Matin et CorseNet)
- Reportage sur France 3 Via Stella et FR3 Nice sur la fouille de l'Epave Sanguinaire C
- Participation à l'AG nationale de Bordeaux

Hervé rappelle qu'il existe des prestations appelées ATP à la FFESSM, et qu'elles sont l'occasion de faire découvrir la pratique.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport d'activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Commission Archéologie soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Biologie et Environnement (CREBS) : Daniel Buron

Daniel Buron présente le rapport d'activités 2023-2024 mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- Actions de sensibilisation auprès du grand public (la mer en fête à Bastia, Vita Marina, ...)
- CROMIS : participation régulière aux différentes visioconférences
- Parc Marin : représentation du Comité Régional aux 4 conseils de gestion ainsi que participation aux 6 à 10 groupes de travail tout au long de l'année
- Stages de biologie et délivrance de diplômes
- Publications dans la presse (notamment dans Corse Matin)

Concernant le réseau Alien : plusieurs dizaines d'heures pour la rédaction de rapports, réunions, visioconférences, mises à jour du site, formation de cadres relais et les moniteurs de clubs, mise en place d'outils de sensibilisation, visites de clubs, séminaires, ...

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport d'activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Commission Biologie et Environnement soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Médicale (CMPR) : Bruno Grandjean

Bruno Grandjean présente le rapport d'activités 2023-2024 de la commission Médicale mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- Soutien aux équipes sportives et notamment à la Commission Apnée. Bruno profite de ce rapport pour présenter Romain Guenneugues, nouveau médecin fédéral hyperbare en Corse
- Interventions auprès de la Commission Technique Régionale (journée des encadrants, sensibilisation des instructeurs, ...)
- Participations aux travaux de la Commission Médicale et de Prévention Nationale
- Participation aux différentes AG
- Prise en charge de 23 accidents de plongées sur la région dont 1 accident avec séquelles, 5 œdèmes pulmonaires d'immersion pris en charge

Chantal Margouet revient également sur le travail effectué par Bruno Grandjean dans le cadre de sa contribution au groupe de travail autour du Retour d'EXpérience.

Question de Gilles Granelli de Torra Plongée (0420070C) : le nombre d'OPI augmente. Comment un médecin qui n'a pas de formation de plongée peut arriver à détecter ce type d'accidents ?

Réponse de Bruno Grandjean : il y a une société savante (MedSubHyp) qui travaille sur des sujets de recommandations et de bonnes pratiques pour aider les médecins pour la plongée professionnelle. Pour la plongeurs loisir, ce document existe aussi. Le devoir d'un médecin est de se former et surtout le devoir de passer la main quand il ne sait pas.

Jo Vrijens souhaite la bienvenue à Romain Guenneugues

Rapport de la Commission Médicale soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Apnée (CRA) : Chantal Marzin et Abdelatif Alouach

Chantal Marzin présente le rapport d'activités 2023-2024 mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- L'apnée en Corse continue sa montée en puissance avec la création de nouveaux clubs et la contribution de plus en plus importante au nombre de licences délivrées
- Actions de formations et délivrances de diplômes :
 - o Mise en place de stages de formation pour les niveaux d'apnéistes
 - o Mise en place de stages de formation de juges arbitres et d'apnéistes de sécurité
 - o Formations de cadres MEF1 et MEF2
- Actions de promotion de l'activité et de conférences (salon de la Plongée à Paris, colloque inter-régional en apnée, sensibilisation dans les écoles, ...)
- Participation au stage Sport Santé organisé par le comité régional
- Représentation de la Corse lors du port de la flamme olympique par 4 de nos athlètes pour les JO Paris 2024
- Organisation de compétitions :
 - o Championnat Régional d'Apnée Corse Indoor (CRAC Indoor) à Ajaccio
 - o Championnat Régional d'Apnée Corse Outdoor (CRAC Outdoor) à Ajaccio
 - o Championnat Régional d'Apnée de Nouvelle-Aquitaine outdoor qui illustre le slogan proposé l'an dernier : « Venez chez nous pour être champion chez vous »
- Résultats de nos athlètes :
 - o 1 médaille d'argent et 1 de bronze aux Championnats de France indoor
 - o 4 médailles d'or et 6 médailles d'argent aux Championnats de France outdoor
 - o 6 médailles d'or et 1 médaille de bronze aux Championnats du Monde indoor
 - o 1 médaille d'or à -117m en immersion libre et 1 médaille d'argent à -115m en bipalmes aux Championnats du Monde outdoor

Question de Stéphane Jungo du CSLG (04200029) : n'avez-vous pas peur de vous « cramer » en organisant des événements pour d'autres régions ?

Réponse d'Abdelatif Alouach : on n'organise pas. Les régions organisent d'elles-mêmes. On leur met les moyens et notre savoir-faire à disposition.

Question de Yves Gaudemard : le comité régional est consulté pour faire faire les minimas de qualification. Pourquoi le national ne subventionne pas ce type de manifestations ?

Réponse d'Abdelatif Alouach : il s'agit de compétitions régionales. Nos athlètes ont besoin de participer sur plusieurs compétitions. Donc pas de démarche nationale.

Complément de Valérie Félix-Buissez : Le national participe aux compétitions nationales et internationales mais ne gère pas les compétitions régionales

Question de Jo Vrijens : il souligne la montée en puissance de l'apnée en Corse par la création de nouveaux clubs, l'organisation de plus en plus de compétitions, ... Il revient sur la problématique de l'O₂ de récupération qui n'est pas autorisé par la FFESSM mais bien utilisé partout dans le monde et cautionné par la CMAS notamment. Ce qui peut poser un problème pour faire venir des athlètes de haut niveau sur les futures compétitions internationales. Est-ce que ce point règlementaire va évoluer ?

Réponse de Bruno Grandjean : médicalement, on considère que l'O₂ de récupération ne sert à rien ou en tout cas n'apporte aucun bénéfice. Tant que la CMAS n'apporte pas la preuve que ce sujet est

bénéfique pour l'athlète, il n'est pas prévu de bouger. De plus, il y a une question de dopage à regarder. N'oublions pas que la CMAS n'a plus de commission médicale contrairement à la FFESSM. **Complément de Romain Guenneugues** : c'est un grand débat. Et il faut des études complémentaires pour regarder l'impact physiologique de l'O₂.

Pour plus d'informations sur la Commission Régionale Apnée, il convient de se référer au rapport d'activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Commission Apnée soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Technique (CTR) : Arnaud Zaragoza

Arnaud Zaragoza commence par remercier le travail effectué par l'ensemble de l'équipe de la CTR qui a œuvré au développement de la technique pendant la mandature.

Il présente ensuite le rapport d'activités 2023-2024 mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- Les formations de cadres avec toujours un niveau intéressant de certifications (notamment GPN4 et MF1)
- Les TIV et le Secourisme
- Les agréments CTR
- Le Collège régional des instructeurs et ses actions
- Les actions de communication sur le site internet et les réseaux sociaux
- La prochaine journée des encadrants se tiendra le 15 mars 2025 à Corte

Question de Gilles Granelli de Torra Plongée (0420070C) : A-t-on une idée du nombre de conventions signées pour les stagiaires pédagogiques en dehors des structures agréées ?

Réponse de Arnaud Zaragoza : Le nombre de contrats de stage hors structure signé cette année est de 1. Ce chiffre est similaire aux années précédentes

Pour plus d'informations sur la Commission Technique Régionale, il convient de se référer au rapport d'activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Arnaud Zaragoza profite de son temps de parole pour présenter les procédures de rattrapage en cas de remontées anormales et en absence de symptômes, qui ont fait l'objet d'une étude par la Commission Technique Nationale avec la commission Médicale. Ces procédures touchent :

- Les interruptions de paliers
- Les remontées rapides
- Les yoyos

Concernant cette présentation, elle ne fait pas l'objet du rapport d'activités de la CTR. Pour toute question, il convient de se référer aux communications nationales et de contacter directement la CTR.

Rapport de la Commission Technique soumis au vote : approuvé à l'unanimité

La Commission Régionale Juridique est une commission de services à disposition du Comité et des clubs. Il n'y a pas eu de sujets en particulier cette année, donc pas de bilan d'activités présenté lors de cette Assemblée Générale.

La Commission Régionale Photo-Video vient d'être créée. Il n'y a donc pas non plus de bilan d'activités sur la saison écoulée.

Représentant des SCA : Alain Lachuries

Alain Lachuries évoque dans son rapport les participations à diverses réunions, AG et journées des encadrants. Il évoque également la consultation des SCA Corses par mail concernant les assurances : totalement infructueuses. En juillet 2024, il y a eu beaucoup d'échanges entre les clubs. Mais là encore, peu de réponse. Alain Lachuries souhaite travailler sur le sujet lors de son prochain mandat.

Question de Gilles Granelli de Torra Plongée (0420070C) : est-ce que les SCA ont une obligation de se tourner vers Lafont Assurances ? Si non, est-il possible de lancer un chantier à ce sujet ?

Réponse d'Alain Lachuries : il n'y a aucune obligation de se tourner vers Lafont. Bonne idée de lancement de dossier, cela va être fait.

Avant de terminer la matinée, Jo Vrijens intervient pour parler d'une annonce publiée par une SCA sur les réseaux sociaux et demande de faire attention aux annonces publiées sur l'accueil des stagiaires pédagogiques et les stages « défrayés » car cela n'est pas conforme avec le droit du travail et source de contrôle.

Jo Vrijens demande de voter pour les commissions et le délégué des SCA

Levée de séance : 12h15

Reprise de séance : 14h14

Nombre de clubs représentés : 35 clubs représentés sur 67 au total, soit une représentativité de 52,24%. 47056 voix représentées sur 75574 au total soit une majorité de 62,26%. Le quorum est donc atteint. L'AG est déclarée ouverte.

Jo Vrijens souhaite la bienvenue à Valérie Félix-Buissez, Trésorière Adjointe de la FFESSM, représentant le Président Frédéric Di Meglio pour cette Assemblée Générale.

Intervention Secrétaire Général de la FFESSM : Valérie Félix-Buissez

Valérie Félix-Buissez renouvelle ses remerciements pour l'accueil fait par le Comité. Elle salue l'engagement de Jo Vrijens et le remercie pour toutes ces années au service de la Fédération.

Elle rappelle que la FFESSM a connu une période difficile financièrement avec le COVID. Mais aujourd'hui, la situation s'est bien rétablie. Nous revenons à un niveau de licences que l'on a connu avant le COVID.

Un point important : il y a 3 ans au moment où la FFESSM en avait besoin, elle avait pris 2€ dans les ristournes faites aux régions. L'an dernier, il a été rendu aux comités régionaux 1€ par licence. Cette année, la FFESSM va rendre le 2ième euro aux régions. Par ailleurs, la FFESSM a offert un pavillon alpha aux centres de plongée.

Rapport moral du Président : Jo Vrijens

Jo Vrijens fait son rapport moral, disponible sur le site internet du Comité Régional. Il revient sur les difficultés liées à la baisse de fréquentation cette année. Il revient également sur les moments forts de cette saison : notamment les championnats de France de Photo Vidéo, les grandes compétitions d'Apnée. Il revient également sur la présence de la Corse lors du salon de la plongée organisée avec l'ATC et sur l'investissement de l'UNSS aux cotés des scolaires.

Il confirme par ailleurs sa dernière année de mandature et souhaite beaucoup de succès à la nouvelle équipe qui sera en place.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport mis en ligne sur le site internet.

Rapport du Président soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Jo Vrijens soumet à l'approbation de l'AG le PV de l'Assemblée Générale 2023. Ce rapport est disponible sur le site du Comité Régional.

PV de AG 2023 soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Jo Vrijens lance, à l'issue de son bilan, le vote pour l'élection du Comité Directeur Régional.

Jo Vrijens revient ensuite sur des informations générales en provenance du National qu'il porte à la connaissance de l'Assemblée Générale.

Informations générales :

- Réforme des brevets professionnels : la question a été posée au niveau de la Jeunesse et des Sports de faire un « BP++ » (avec plus d'autonomie comme des notions de DP) ou de le supprimer au profit du DE. L'orientation actuelle est plutôt de supprimer le BP. La position de la Fédération est de supprimer le BP, ce qui va être instruit à brève échéance. Jo Vrijens, via sa casquette de représentant national des SCA, s'est positionné contre mais sans que cela ne soit pris en compte
- La FSGT : il a été décidé d'exclure la FSGT des différentes filières associées. Le Comité Directeur National a décidé de ne pas renouveler le prélèvement aux régions des 2€ de ristourne sur les licences pour cette nouvelle saison. De plus, l'an passé, le CDN s'était engagé

à en restituer une partie si la situation financière de la FFESSM s'améliorait. Le CDN a tenu parole et va rendre 1€ aux Comités Régionaux cette année. Jo Vrijens remercie le national pour cette bonne nouvelle

- Nous avons en Corse des présidents de clubs non licenciés. Jo Vrijens encourage les présidents de clubs de renouveler leur licence entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre pour ne pas oublier et se retrouver sans droits de vote
- 10 SCA sont verrouillées par le national (pas de droit de vote, de délivrer des licences ou des brevets, ...) car manque de licences ou agrément non renouvelés.
- Salon de la plongée 2025 : nous avons eu quelques problèmes de communication avec l'ATC. Le village Corse sera finalement organisé sur le salon et c'est l'ATC qui prendra en charge toute l'organisation et les communications.

Rapport du Secrétariat :

Le rapport du secrétariat est disponible sur le site et a été présenté au Comité Directeur. A noter une baisse des licences sur cette saison liée à la baisse de la fréquentation en Corse mais augmentation du nombre de brevets notamment les ATP ne nécessitant pas de prises de licences.

Concernant le site internet du comité, présentation du nombre de vues et de connexions, ainsi que des éléments les plus porteurs sur les réseaux sociaux. On constate au global une bonne santé de notre système de communication.

Rapport du Secrétariat soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Rapport de la Trésorerie :

Budget des commissions :

Les commissions ont globalement consommé tout le budget. Concernant la Juridique, comme les autres années, pas de budget alloué mais la possibilité de débloquent des fonds pour des actions ponctuelles. Cette année, le CDR prévoit un budget pour la nouvelle commission Photo Vidéo.

ommissions	Montant alloué 2022-2023	Montant demandé 2023-2024	Décisions
Apnée	3 000 €	5 000 €	Montant attribué : 5 000 €
Archéologie	5 000 €	5 000 €	Montant attribué : 5 000 €
Biologie	1 500 €	1 600 €	Montant attribué : 1 500 €
Technique	8 000 €	9 000 €	Montant attribué : 9 000 €
Médicale	1 250 €	1 285 €	Montant attribué : 1 250 €
Juridique	0 €	0 €	Montant attribué : 0 €
Photo Vidéo	0 €	0 €	Montant attribué : 2 500 €
Total	18 750 €	21 885 €	Montant attribué : 24 250 €

Budget général :

Bilan au 31/08/2024 :

- Baisse de licences (restent la 1^{ère} source de revenus) mais hausse du nombre de brevets
- Mise en place de SEPA a été bénéfique au global pour tous
- La trésorerie se porte bien, les finances aussi. Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport de la trésorerie

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Trésorière soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Le prévisionnel, tout comme le bilan financier a été présenté lors de l'AG. Il est également disponible sur le site Internet du Comité.

Prévisionnel de la Trésorière soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Quitus de la Trésorière soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Questions diverses Cette année, il n'y a pas eu de questions diverses.

Remise des médailles

Chaque année il y a des possibilités de faire des demandes de médailles. Les demandes de médailles de bronze sont à la main des clubs. Les clubs ne doivent pas hésiter à remonter leur demande. Pour les médailles d'argent, il faut avoir un investissement départemental ou régional.

Cette année, les médailles ont été décernées à Stéphane Gombault (bronze) et Bruno Grandjean (médaille de bronze de la Jeunesse et Sports).

Résultats des élections :

Le Président du bureau de vote, Yves GAUDEMARD communique les résultats des votes de l'élection des présidents de Commissions, du représentant des SCA et des Comités Directeurs.

Vote pour les présidents des commissions régionales :

- Apnée : Chantal Marzin a été élue présidente à 100 % des voix
- Archéologie sous-marine : Hervé Alfonsi a été élu président à 100 % des voix
- Biologie sous-marine : Daniel Buron a été élu président à 100 % des voix
- Juridique : Michèle Richard-Lentali a été élue présidente à 100 % des voix
- Technique : Arnaud Zaragoza a été élu président à 100 % des voix
- Médicale : Bruno Grandjean a été élu président à 98,55 % des voix (pour : 46 374 voix - nul ou abstention : 682 voix)
- Photo / Vidéo : Tony Viacara a été élu président à 71,12% des voix (pour : 33 464 voix - nul ou abstention : 13 592 voix)

Vote pour le représentant régional des SCA :

Alain Lachuries a été élu représentant des SCA à 87,10 % des voix (pour : 6 146 voix - nul ou abstention : 910 voix)

Vote pour le Comité Directeur Régional :

La liste menée par Chantal Margouet a été élue à 90,50 % des voix (pour : 42 374 voix - nul ou abstention : 4 682 voix)

Chantal Margouet prend la parole pour annoncer la composition du Bureau qui est constitué ainsi :

- Présidente : Chantal Margouet
- Présidente Adjointe : Virginie Serafini
- Trésorière : Aurore Vrijens
- Trésorière Adjointe : Sabine Guiraud
- Secrétaire : Stéphanie Penven
- Secrétaire Adjoint : Stéphane Jungo
- Vice-Président : Hervé Alfonsi
- Vice-Président : Arnaud Zaragoza

Les membres élus du Comité Directeur complétant le bureau sont :

- Membre : Emmanuel Zuccarelli
- Membre : Marjorie Dupré-Pouget
- Membre : Olaf Weiss
- Membre : Valentin Perquy
- Membre : Marie-Laure Legendre
- Membre : Stéphane Gombault
- Membre : Bruno Grandjean (médecin du Comité)
- Délégué des SCA : Alain Lachuries

Par ailleurs le comité directeur décide de nommer Jo Vrijens en tant que Président d'Honneur du Comité Régional Corse ainsi que Jean Escales, Jean-Pierre Vignocchi, François Zaragoza et Jo Vrijens au conseil des Sages.

Chantal Margouet termine en remerciant Jo Vrijens pour ses années à la tête de la Région ainsi que Jean-Pierre Vignocchi et François Zaragoza qui mettent un terme à leur carrière fédérale.

Le traditionnel pot de l'amitié clôture cette AG élective, journée mémorable riche en émotions diverses.

Fin de séance : 15h59

La Secrétaire Générale
Chantal MARGOUE



Le Président
Jo VRIJENS

